

# La Sonnante : la monnaie locale complémentaire des Hautes-Pyrénées

Contribuer au développement local grâce à sa consommation, c'est possible avec les monnaies locales.

## Relocaliser l'économie : toute une histoire !

La monnaie locale La Sonnante a été créée par des citoyens sensibles aux conséquences de leurs choix sur la planète et sur l'économie locale. Inspiré du projet de la Tousselle à Saint-Gaudens, le projet de monnaie locale naît en 2011. Il faudra pourtant attendre novembre 2017 pour pouvoir l'utiliser.

Entre actions de sensibilisation, création de liens avec les réseaux de l'ESS, participation à des journées locales où des coupons festifs sont utilisés, le projet de monnaie locale se précise. L'association La Sonnante est créée en 2015 et va entreprendre une réflexion autour de divers axes de travail : gouvernance, communication, prestataire, coupons, finances et réunions locales. Tout est pensé au niveau local. C'est pourquoi, en 2017, l'association lance un appel aux étudiants pour concevoir les coupons-billets. Ce sont les étudiants en BTS de Vic-en-Bigorre qui se lancent dans le travail. A la suite d'un financement participatif pour imprimer les billets, les premières sonnantes sont mises en circulation dès novembre 2017, au marché de Vic-en-Bigorre et le mois suivant au marché de Bagnères-de-Bigorre et d'Argelès-Gazost.

## Des valeurs éthiques

La mise en place de la sonnante répond à quatre valeurs éthiques :

- Une monnaie solidaire : créatrice de liens au sein de la collectivité, elle rapproche utilisateurs et producteurs autour de valeurs communes
- Une monnaie du terroir : outil d'accélération des échanges de proximité, elle relocalise et vivifie l'économie en favorisant les producteurs locaux et les circuits-courts
- Une monnaie vertueuse : Dédiée exclusivement à l'économie réelle et gérée par les citoyens, elle exclut la spéculation et responsabilise l'utilisateur
- Une monnaie respectueuse de l'environnement : Attentive à l'impact sur l'environnement des transactions qu'elle permet, elle incite à une prise en compte de l'empreinte écologique de nos activités.

## Le réseau ESS et MLCC

Les créateurs de la sonnante se sont appuyés sur les réseaux ESS existants dans le département comme le Pôle ESS Bigorre. Cet appui leur a permis bénéficier de conseils et de la dynamique de réseau. D'ailleurs, La Sonnante travaille, aujourd'hui, avec la Nef, coopérative de finances solidaires.

Le réseau MLCC réunit les différentes monnaies locales adhérentes. Ensemble, elles réfléchissent à l'évolution des monnaies, à leur mode d'utilisation et cherchent à avoir un impact plus fort sur la société.

## 16 000 sonnantes en circulation

Les adhérents de l'association peuvent changer leurs euros contre des sonnantes et peuvent les dépenser chez les prestataires accepteurs eux-mêmes engagés dans les valeurs de la Sonnante. Ils peuvent utiliser les sonnantes reçues pour payer leurs fournisseurs, sous certaines conditions leurs salariés ou se rémunérer eux-mêmes. Ils peuvent également les reconvertir en euro auprès de l'association. Avec plus de 400 adhérents, l'association compte, aujourd'hui, 16 000 sonnantes en circulation. Ceci, grâce à un réseau local structuré et engagé autour de la monnaie.

## Pérenniser la monnaie locale

Beaucoup de projets aimeraient être menés comme réitérer les actions avec Récup'Action. Toutefois, l'association fonctionnant grâce au bénévolat manque de bras motivés pour aller plus loin et étendre le concept. Pour le moment, les objectifs sont de pérenniser la monnaie locale et de stabiliser la trésorerie. La Sonnante peut compter sur son réseau qui s'est structuré au fil des années.

**Source** : Site de la monnaie : <http://www.lasonnante.fr>